

Le stationnement en voiture dans les villes est de plus en plus difficile de nos jours. Permettre à chacun de pouvoir circuler et de se stationner aisément dans Montrouge, c'est ce que s'attache à mettre en œuvre la Mairie depuis déjà de nombreuses années. Pour cela, un plan de stationnement répondant aux attentes de chacun (commerçants, familles, visiteurs) contribue au bien vivre de notre ville. Quel que soit votre statut, ou l'objet de votre déplacement, une solution adaptée à vos besoins vous est proposée.

4 zones payantes, le reste gratuit

- ▶ **La zone rouge :**
stationnement limité à 1h (hyper centre)
- ▶ **La zone orange :**
stationnement limité à 2h (zone commerçante)
- ▶ **La zone jaune :**
stationnement limité à 8h (parking Jules Ferry)
- ▶ **La zone verte :**
stationnement limité à 24h (zone résidentielle)

10 Parcs souterrains

Accessibles sur abonnement :

- 🅑 Parc Aristide Briand, 74 av. Aristide Briand
- 🅑 Parc Gabriel Péri, 33 rue Gabriel Péri
- 🅑 Parc République, 63 av. de la République
- 🅑 Parc ZAC Nord, 10 rue Gabriel Péri
- 🅑 Parc Maurice Arnoux, 109 rue Maurice Arnoux
- 🅑 Parc du Marché, 9-11 rue Victor Hugo
- 🅑 Parc Henri Ginoux, 93 avenue Henri Ginoux

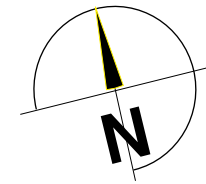
Accessibles au tarif horaire ou sur abonnement :

- 🅑 Parc Place Cresp, Place Emile Cresp
- 🅑 Parc Messier, 160 avenue de la République
- 🅑 Parc Verdier République, 96 avenue de la République

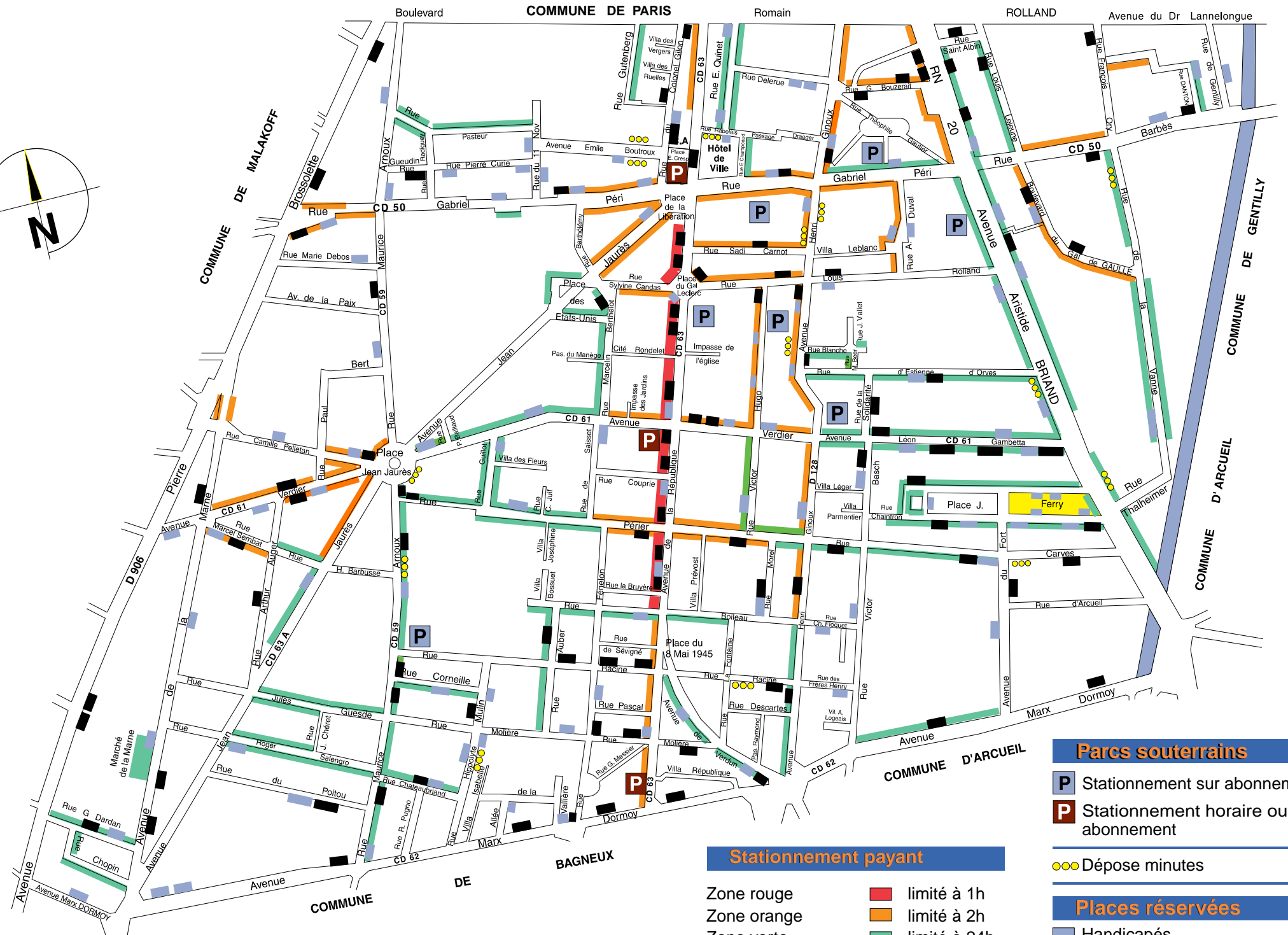
Abonnement Spie Autocité : 01 46 55 28 52

Des gratuits

- ▶ Toutes les zones les dimanches et jours fériés ainsi qu'au mois d'août.
- ▶ Tous les samedis en zone verte



COMMUNE DE CHATILLON



Stationnement payant

- Zone rouge ■ limité à 1h
- Zone orange ■ limité à 2h
- Zone verte ■ limité à 24h
- Parking Jules Ferry ■ limité à 8h

Parcs souterrains

- 🅑 Stationnement sur abonnement
- 🅑 Stationnement horaire ou sur abonnement

●●● Dépose minutes

Places réservées

- Handicapés
- Livraisons (de 7h à 13h)